

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2022-12-104



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 15 DECEMBRE 2022

Date de convocation :
9 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LUBRUN Laurence, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BAËLDE Jean-Pierre, BRUNEAU Daniel, CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LELOUP Christian, LE CARVENNEC Eric, MAACHI Mostefa, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
33

Nombre de votants :
37

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme LEMOINE Martine), Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. LEROY Michel (pouvoir donné à VINET Paul), M. ROBIEUX Christophe (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

VOIX POUR :
37

Secrétaire de séance : Mme LUBRUN Laurence

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Marché de travaux de voirie en agglomération 2021-2022
Avenant n°1**

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président expose les modifications introduites par l'avenant :

Sur le chantier n°1 à Essay et sur le chantier n°4 à Almenêches : Après vérification des niveaux il s'avère qu'il y a un problème d'évacuation des eaux pluviales alors pour palier à ce problème nous avons dû mettre des caniveaux grilles ce qui a pour conséquence la création de nouveaux prix (PN1).

Sur le chantier n°1 à Essay : Lors de l'exécution des travaux un problème de dénivelé a été constaté entre une clôture d'un riverain et notre trottoir, pour palier au problème une reprise de maçonnerie a été nécessaire ce qui a pour conséquence la création de nouveaux prix (PN2).

Sur le chantier n°2 à Sées : Lors du début des travaux il a été constaté que les joints des caniveaux étaient détériorés et qu'il était nécessaire de les refaire ce qui a pour conséquence la création de nouveaux prix (PN5 et PN6).

Des prix nouveaux ont donc été établis :

P.N.1	Fourniture et pose de caniveaux grille DN100 compris raccordement au réseau	ml	188,70 €
P.N.2	Reprise de maçonnerie de vide sous clôture	ml	22,85 €
P.N.5	Démolition et nettoyage de joint de caniveau	ml	36,40 €
P.N.6	Réalisation de joint de caniveau	ml	31,70 €

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à 6 005,86 € HT (7 207,03€ TTC) et porte le montant du marché à 105 648,55 € HT (126 778,26 € TTC).

Monsieur le Président fait savoir que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 1^{er} décembre 2022 a émis un avis favorable.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- **ACCEPTÉ** la plus-value relative aux travaux supplémentaires ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au marché pour un montant de 6 005,86 € HT (7 207,03€ TTC)
- **PRÉCISE** que le montant du marché est porté à 105 648,55 € HT (126 778,26 € TTC).

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Laurence LUBRUN